

M. & F. Guérin & Fils
à Lyon et Marseille, le 1er Janvier 1805.

Messieurs



Nous avons l'honneur de vous prévenir que nous venons d'établir dans cette Ville, une Maison de Commerce en communauté, sous la raison de TIVOLIER, SAMADET ET C. Veuillez bien prendre note des signatures de Monsieur Louis Tivoliere et de Monsieur Jean Samadet, qui sont les seuls gérants de cette Société.

Nous nous occuperons exclusivement de la Commission d'Achat et de Vente, et des autres opérations dont notre place est susceptible, pour le compte de nos correspondans.

Les Amis respectables qui ont contribué à notre établissement, nous ont même donné un fond capital assez considérable, et des ressources de crédits suffisantes, pour pouvoir offrir à nos correspondans toutes les facilités d'usage aux consignations qu'ils pourraient nous adresser.

Nous vous prions, Messieurs, d'agréer l'offre de nos services, et d'être bien persuadés que nous ne négligerons aucun soin pour nous rendre dignes de la confiance que nous sollicitons.

Nous avons l'honneur de vous saluer.

Signature de notre Sieur L. H. TIVOLIER

Tivoliere Samadet &

Signature de notre Sieur J. SAMADET.

Tivoliere Samadet & Cie

Mons. Poëregaud &c
Baqueauult &c
P. Guérinier
Desprez
Perrier avec Mory &c
P. H. Roux &c à Marseille
Staré à Berneau
Aug^r Perier &c à Grenoble
M. D'Orte Vincent &c
L. Fauroffret &c à Lyon
Joybet & quinard

Mr. Poëregaud &c
Baqueauult &c
P. Guérinier
Desprez
Perrier avec Mory &c
P. H. Roux &c à Marseille
Staré à Berneau
Aug^r Perier &c à Grenoble
M. D'Orte Vincent &c
L. Fauroffret &c à Lyon
Joybet & quinard

Marseille le 16. Février an 18

Messieurs.

Nous avons l'honneur de vous confirmer notre Circulaire en l'autre part; nous vous l'avroissons sous les auspices des maisons respectables dont vous avez ci-joint la liste. C'est à elles que nous vous renvoyons pour des renseignements particuliers sur notre établissement.

La Confiance dont ces amis nous honorent, nous fait espérer que nous serons assez puissants pour captiver la vôtre. Elle nous est un sûr garant de notre zèle pour la mériter, et de nos soins pour vos intérêts, toutes les fois que vous voudrez bien nous en confier la gestion.

Prievez Messieurs, l'assurance d'un entier dévouement,

Tirolier Samadet &c^{ie}

